



## **Assemblée Générale ordinaire de la LFH du 17 juin 2023**

### **Procès-verbal**

---

La réunion de l'Assemblée Générale ordinaire de la Ligue Francophone de Hockey (LFH) a lieu cette année à l'Antwerp Expo à Antwerpen, en prélude d'un match de la ProLeague opposant la Belgique à l'Australie en Messieurs. Elle débute à 9h30, sous la présidence d'Yves HENET, Président.

#### **1. Vérification des pouvoirs**

Sont aujourd'hui présents ou valablement représentés : 39 clubs sur 50 ayant droit de vote et représentant 135 voix sur 153. L'AG peut donc valablement délibérer et le quorum pour modifier les statuts est atteint.

##### *Administrateurs :*

Yves HENET (Président) – Marie BRASSEUR (Vice-Présidente) – Raphaël COLIN – Nicolas DASSONVILLE – Cathy DELVAUX (administratrice cooptée) – Géry DOHMEN – Nancy PAUWELS – Anouk RAES

*Directeur général :* Dominique COULON

*Clubs :* Amicale Anderlecht – Andenne (procuration) – Anhée – Argos – Ascalon – Bayard – Chessy – Daring – Embourg – Hannut – Huy – Ixelles – Jaguar Perwez – La Louvière – Langeveld (procuration) – LARA – Léopold – Louvain-la-Neuve – Lynx – Namur – Neupré (procuration) – Old Club – Ombrage – Orée – Parc – Pingouin – Polo (procuration) – Primerose – Racing – Rasante – Relax (procuration) – RIX – Uccle Sport – Waterloo Ducks – Wellington – White Star – Wolvendael (procuration) – Woluwe (procuration) – Zaid.

#### **2. Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 mars 2023**

Nous n'avons pas reçu de commentaires particuliers par rapport au procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 mars 2023.

***Après dépouillement du vote électronique avec le système de vote « Election Runner », celui-ci est approuvé à l'unanimité.***





### 3. Allocution de bienvenue

Yves HENET, Président de la LFH, souhaite la bienvenue aux membres et clubs présents.

Lors de son intervention le Président remercie les clubs pour leur collaboration tout au long de la saison 2022/2023 et se félicite de la saison qui vient de s'écouler. Elle a permis de mettre en œuvre différents projets au niveau de la Ligue, étroitement liés au plan stratégique 2022-2025. Dominique COULON, Directeur général de la LFH, y reviendra dans son rapport d'activités.

Il met également l'accent sur l'importance des élections des administrateurs qui va avoir lieu dans quelques instants. L'Organe d'administration est un organe basé sur la collégialité, dans un esprit d'écoute et de collaboration. Il doit être l'émanation des clubs et les administrateurs sont les représentants de ces derniers. Il est donc important de s'assurer que toutes les compétences soient présentes et que la diversité des clubs y soit représentée.

Avant de passer à l'ordre du jour proprement dit, le Président tient à remercier très chaleureusement 3 administrateurs qui cessent d'exercer leur fonction ce jour : Michel MINET, Patrick VAN DEN BERGHE et Thomas VAN den BALCK. Chacun, dans ses fonctions et domaines de compétences respectifs, a contribué au bon fonctionnement de la Ligue et au débat d'idées, élément essentiel pour la dynamique de l'association. Merci encore à eux !

### 4. Modifications Statuts & Règlement d'ordre intérieur

Plusieurs **modifications statutaires et au règlement d'ordre intérieur** sont soumises au vote des clubs. Elles ont été transmises préalablement à cette Assemblée générale, accompagnées de leur ratio legis.

Aucun amendement ou contre-proposition ne nous est parvenu entre-temps.

Concernant les Statuts :

- **Fusion/Absorption entre 2 clubs** : Prévoir la possibilité de fusion/absorption tout en conservant son niveau sportif antérieur
- **Membres "Urban Hockey"** : Clubs proposant des activités de hockey alternatives outdoor ou indoor - Membres de la LFH avec droit de vote limité à 1 voix
- **Références réglementaires mises à jour**



Concernant le Règlement d'ordre intérieur :

- **Art. 4.1. – Parquet**
  - Conditions de nomination et durée du mandat
  - Pouvoir d'investigation plus étendu
  - Possibilité d'experts ou de conseillers qui assistent le Parquet
- **Art. 4.2.1. & art. 5 – Comités juridictionnels**
  - Portée des sanctions (uniquement le championnat concerné par le dossier sauf mention expresse)
  - Conditions de nomination et de révocation
  - Mandat du Président prolongeable
- **Art. 8.5. – Transferts indoor**
  - Harmonisation des règles de transfert avec l'outdoor
  - Pour le joueur qui n'a pas encore joué, changement de club à tout moment (moyennant accord du club sortant)
- **Art. 15.2. – Plainte**
  - Possibilité d'introduction d'une plainte par un non-membre
- **Art. 22 – Sanctions**
  - Précision de la notion de forfait partiel
- **Art. 23 – Suspension automatique**
  - S'applique pour les rencontres du championnat concerné
- **Art. 36 – Fraude**
  - Obligation pour tout membre de dénoncer les fraudes ou tentatives de fraudes dont il a connaissance ou dont il est victime
- **Notion de jour ouvrable**
  - Modification du Code civil
  - Tous les jours autres que les jours fériés légaux, dimanches et samedis.

**Après dépouillement des bulletins de vote avec le système de vote « Election Runner », toutes les modifications proposées sont approuvées avec les résultats suivants :**

- Modification des statuts :
  - Fusion/Absorption : 100% des voix
  - Art.6 & 14 – notion de membre : 93.33%
  - Modifications des références réglementaires : 100%
- Règlement d'ordre intérieur
  - Art.4.1. (le Parquet) : 96,30%
  - Art.4.2.1. (le Comité de contrôle) : 100%
  - Art.5 (Comités juridictionnels) : 100%
  - Art.8.5. (transferts indoor) : 100%
  - Art.15.2 (plainte non membre) : 68,15%





|                                     |        |
|-------------------------------------|--------|
| ○ Art.22.1. (sanctions) :           | 100%   |
| ○ Art.23 (suspension automatique) : | 100%   |
| ○ Art.36 (fraude) :                 | 87,41% |
| ○ Notion de jour ouvrable :         | 100%   |

## 5. Organe d'administration de la LFH

Comme tous les deux ans, une partie des mandats des administrateurs viennent à échéance et des élections doivent être organisées.

Rappelons que les candidats administrateurs doivent obtenir 50% des voix pour pouvoir entrer en ligne de compte et sont classés en fonction du nombre de voix qu'ils récoltent. Statutairement, l'Organe d'administration doit être composé d'au moins 30% d'administrateurs du genre le moins représenté.

Pour les élections de ce jour, pour lesquelles 7 postes au maximum sont à pourvoir, la Ligue a reçu 9 candidatures.

Les différents candidats se présentent brièvement à l'Assemblée et détaillent les raisons principales qui les ont incités à se présenter à cette élection.

***Après dépouillement, 5 candidats sont élus Administrateurs pour une durée de 4 ans (échéance du mandat en juin 2027) :***

- |                          |         |
|--------------------------|---------|
| 1. Cathy DELVAUX :       | 85,19%  |
| 2. Nicolas DASSONVILLE : | 72,59%  |
| 3. François HUPET :      | 66,67%  |
| 4. Géry DOHMEN :         | 65,19%  |
| 5. Benoît DUPONCHEELE :  | 54,07%. |

Les autres candidats n'obtiennent pas 50% des voix et ne sont donc pas élus, mais sont vivement remerciés pour leur engagement.

Pour les deux prochaines saisons, l'Organe d'administration de la LFH sera donc valablement composé de 9 administrateurs (Président inclus) : 5 hommes et 4 femmes (soit 44,4% pour le genre le moins représenté). Il reste donc deux mandats vacants.

Le mandat des autres administrateurs, à savoir :

- Yves HENET (Président)
- Marie BRASSEUR (Vice-Présidente)
- Nancy PAUWELS
- Anouk RAES

se poursuit jusqu'à son échéance en juin 2025.



## 6. Rapport d'activités

Dominique COULON, Directeur général de la LFH, présente ensuite le rapport d'activités de la Ligue pour la saison 2022/2023.

### 6.1. Eléments statistiques

Au 1<sup>er</sup> mai 2023, la LFH comptait 50 clubs et 28.409 membres, soit une croissance de 3,15% par rapport à l'an dernier.

Cette saison, aucun nouveau club n'a rejoint la LFH, mais des projets sont toujours en cours de discussion à Grez-Doiceau, Malmedy ou encore à Gembloux.

### 6.2. Organe d'administration de la LFH

L'Organe d'administration (OA) de la LFH s'est réuni 8 fois tout au long de la saison, avec un taux de présence global de 80,5%.

Outre l'actualité au niveau de la Ligue, l'OA a suivi étroitement la mise en œuvre du plan stratégique de la Ligue, les finances de celle-ci ainsi que les projets développés au niveau des différents départements (en particulier la compétition).

### 6.3. Staff LFH

Après avoir engagé Eric Dehaeseleer en tant que Coach Academy Manager depuis le 1<sup>er</sup> août 2022 (en remplacement de Joy Jouret), le staff de la LFH va encore connaître deux changements dans les semaines à venir :

- Après presque 7 ans de collaboration commune au niveau du développement de la pratique du hockey en FWB, Emilie Sinia a décidé de retourner à temps plein dans l'enseignement. Elle est vivement remerciée pour le travail remarquable qu'elle a effectué pour le compte de la Ligue tout au long de ces années. En particulier, les projets Hockey2School ainsi que Girls Power doivent être mis en exergue. C'est Arnaud Maréchal qui la remplacera à partir du 1<sup>er</sup> août 2023
- Par ailleurs, la collaboration professionnelle avec Virginie de Fresquet a pris fin. Zoé Rousseau renforcera le staff LFH à partir de mi-septembre prochain et sera en charge de différents projets : le Fair-Play et l'Ethique, mais aussi la Club Manager Academy ou encore la gestion des Infrastructures sportives (suivi des nouveaux projets, agrégation ou ré-agrégation des terrains existants).



#### 6.4. Bilan de la saison 2022/2023

Les slides joints au présent procès-verbal reprennent en détail les différents projets réalisés tout au long de la saison 2022/2023 dans les domaines d'activités principaux de la Ligue :

**Développement** : près de 8.300 enfants ont participé à des événements soutenus par la LFH et 365 professeurs, étudiants et parents ont été formés à la pratique du hockey.

**Coach Academy** : le trajet Educateur a été complètement revu et va pouvoir reprendre très prochainement. A côté de cela, 313 personnes sont devenues Animateurs et 190 ont obtenu leur diplôme d'Initiateur.

**Umpire Academy** : le nombre de clubs labellisés a sensiblement augmenté, 90 nouveaux Club Umpires, 64 Club Umpire Coaches et outils de formation et d'information mis à la disposition des arbitres.

**Club Manager Academy** : comme chaque saison, de nombreux séminaires, webinaires, séances d'information à destination des clubs afin de les tenir informés des sujets d'actualité ou des modifications réglementaires importantes.

**Ethique** : la mise en œuvre progressive du Décret Ethique en FWH (délégés « Vivons Sport », extrait de casier judiciaire pour les encadrants en contact avec des mineurs...) et différentes actions de sensibilisation sur des thèmes visant à respecter l'éthique sportive et à lutter contre toute forme de comportement déviant.

#### 6.5. Priorités 2023/2024

Le détail des priorités 2023/2024 se trouve dans les slides joints au présent procès-verbal.

Relevons en particulier :

Dans la continuité de la mise en œuvre du plan stratégique de la Ligue, le **renforcement du contact (formel ou informel) avec les clubs** figurera parmi les priorités de la saison 2023/2024. Le retour d'expérience du projet « parrains/marraines » est très positif et devra être développé.

A côté de cela, la révolution qui se prépare au niveau des infrastructures sportives et le **passage vers les terrains dits « secs »** nécessitera un suivi étroit des réflexions menées actuellement au niveau international.





Certaines évolutions de comportement sur et aux abords des terrains nous inquiètent fortement ; une réflexion stratégique devra être menée avec les clubs par rapport au **maintien de nos valeurs et une approche éthique de notre sport.**

#### 6.6. Enquête de satisfaction

Pour la première fois depuis ses 10 années d'existence, la Ligue a lancé une enquête de satisfaction auprès de ses membres. L'objectif étant de répéter régulièrement cet exercice afin de pouvoir analyser la tendance sur plusieurs années.

34 clubs ont participé à cette enquête et nous tenons à les remercier vivement d'avoir pris le temps de remplir ce questionnaire.

Éléments de synthèse à retenir :

- **74% des sondés sont satisfaits de l'accompagnement de la Ligue auprès des clubs**
- **82% des sondés sont satisfaits du parrainage/marrainage** (commentaires très positifs de manière générale)
- **68% des sondés ont connaissance du Plan Stratégique et 32% n'en n'ont donc pas connaissance**
- **Les clubs sont plutôt satisfaits du Plan Stratégique :**
  - 72% le trouvent **pertinent**
  - 65,4% pensent qu'il apporte une **plus-value pour leur club**
  - Sa mise en œuvre depuis 1 an est évaluée à 6,14/10 (61,4%).

De manière générale, **le taux de satisfaction des clubs envers la Ligue est de 78% (7,8/10).**

### 7. Champions Régionaux

Félicitations aux clubs de la Rasante (deux fois !), de l'Orée et du Wellington pour leurs titres respectifs dans les divisions régionales 1 (Open League Dames, Open League Messieurs, Fun League Dames, Fun League Messieurs).



## 8. Labels 2022/2023

Pour la saison 2022/2023, sur la base des dossiers rentrés par les clubs, 34 Labels sont octroyés pour 19 clubs (certains clubs obtiennent 2, voire 3 Labels).

Les Labels Hockey Academy suivants sont attribués :

### *Coach Academy*

- **Label d'Or** : Amicale – Louvain-la-Neuve – RIX – Watducks
- **Label d'Argent** : Daring – Parc – Racing
- **Label de Bronze** : La Louvière – LARA – Old Club – Rasante

### *Club Manager Academy*

- **Label d'Or** : Amicale Anderlecht – Hannut – LARA – RIX – Watducks
- **Label d'Argent** : Ixelles – Rasante
- **Label de Bronze** : Namur – Parc – Pingouin

### *Umpire Academy*

- **Label d'Or** : Amicale Anderlecht – LARA – Louvain-la-Neuve – Primerose – Rasante – RIX
- **Label d'Argent** : Hannut – Linkebeek – Old Club – Verviers – Wellington
- **Label de Bronze** : Namur – Pingouin.

Ces différents clubs sont chaleureusement félicités pour leurs efforts particuliers dans le domaine de la formation !





LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY

## 9. Varia

Le Directeur général rappelle l'organisation du Hockey Academy Day le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023 dans ces mêmes installations de l'Antwerp Expo. Séminaire au cours duquel la réunion des Secrétaires sera également organisée cette année.

Tous les points ayant été abordés, le Président clôt les débats à 11h45, remercie les membres pour leur présence et invite les administrateurs à se réunir dès la fin de cette Assemblée générale afin de débattre notamment de la représentation de la LFH au sein de l'Organe d'administration de l'ARBH.

Yves HENET  
Président

Dominique COULON  
Directeur général